

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2011

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BONIN, I. CHARRY, O. FELTIN, P. FERREIRA, P. HABERTHUR, M. LEBLANC, I. MASSON, L. POMMIER

Absents excusés : P. BALVAY (pouvoir), V. BENLALLI, J-F GARNIER, Y. GROSPERRIN (pouvoir), A. PENSIVY (pouvoir)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2011

Néant.

FINANCES ET GESTION

Budget

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité en faveur de l'abandon du recouvrement d'une créance de 36 € relative à une publicité non payée parue sur le bulletin municipal.

URBANISME ET TRAVAUX

Ateliers communaux

L'inauguration des ateliers communaux et du centre de première intervention des sapeurs pompiers aura lieu le samedi 12 novembre à 10h00. Sont invités à cette inauguration, Monsieur le Sous Préfet, Monsieur le Conseiller Général, le colonel commandant le SDIS, le major commandant le centre de secours de Chagny, les maires du canton et des communes voisines et l'ensemble de la population. A l'issue de la cérémonie d'inauguration un vin d'honneur sera servi dans les locaux inaugurés au 9 rue des Vaches.

Lors d'une prochaine réunion, il sera proposé au Conseil Municipal de délibérer pour éventuellement baptiser la rue des Vaches d'un autre nom.

Urbanisme

La réunion de travail du 13 septembre 2011 sur l'élaboration du PLU a permis de poursuivre la réflexion sur le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D). Le travail préalable en commission du conseil municipal a permis de progresser plus rapidement dans cette démarche.

Au cours de cette réunion, il a été estimé un taux de croissance de la commune de 1,2% par an pour les dix années à venir, en prenant en compte les réhabilitations. La construction de 8 à 10 logements par an serait un objectif cohérent afin de maintenir une population scolaire comprise entre 200 et 220 élèves. Il est acté qu'il serait nécessaire de réaliser des logements locatifs plus petits afin de loger les familles monoparentales pour que les logements plus grands occupés aujourd'hui par ces familles se libèrent. Il est projeté également de réaliser une maison médicale ainsi qu'une structure pour les personnes âgées. Il a été rappelé que la commune a des problèmes sérieux en matière de téléphonie mobile et filaire. La fibre optique est développée par la communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud et il faudra mettre en place un schéma local d'aménagement numérique. La carte communale prévoyait la création d'une zone d'activités de 8 ha sur Géanges, cette zone sera conservée dans le PLU afin d'assurer un minimum de développement économique sur la commune. Il est à noter que l'enveloppe urbaine de la commune est de 113 ha, ce sont les parcelles construites. Les dents creuses (- de 5.000m²) et les poches de réception (+ de 5.000m²) au sein de cette enveloppe ont une superficie de 56 ha. Le besoin en surfaces nouvelles à urbaniser afin d'atteindre l'objectif décrit précédemment sera de 7,6 ha. Ce développement conduirait à atteindre une population proche de 1.900 habitants en 2020.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 30 novembre à 9h30 en mairie et un déplacement sur le terrain sera effectué.

Voirie

La direction des routes et des infrastructures a mis en place des cordons de comptages rue du Dr Naudin (ceux mis précédemment n'avaient pas fonctionné). Les résultats des enregistrements nous seront communiqués rapidement et permettront objectivement de définir un aménagement à mettre en place afin de sécuriser l'intersection de la rue du Dr Naudin et de la rue des Vaches.

Un élu fait part du mauvais entretien de certains chemins ruraux préjudiciable aux déplacements des engins agricoles. Actuellement, une charge de travail importante des employés chargés de la voirie n'a pas permis de remédier à ce constat, une intervention aura lieu dès que possible.

Une commission sera mise en place afin d'essayer de créer un nouveau blason représentatif des deux anciennes communes, ce blason devra être soumis à la commission des arts héraldiques. Une aide sera sollicitée auprès du Groupe d'Etude Historique du Verdunois (GEHV).

Bâtiments

La pose des caissons acoustiques sous plafond de la salle des Perrelles devrait être réalisée fin novembre.

Afin de préparer le dossier concernant l'aménagement du bâtiment mairie, un rendez vous a été fixé en mairie le lundi 28 novembre à 14h30 avec l'architecte en charge de ce projet.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ecole

Monsieur l'Inspecteur d'Académie a transmis en mairie le questionnaire annuel habituel afin d'estimer l'effectif scolaire prévisible à la rentrée scolaire 2011/2012, ce document est à transmettre avant le 16 novembre.

Le Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 8 novembre à 18 heures, Jean-Frédéric GARNIER, Adjoint, représentera la municipalité.

Communication

Le bulletin municipal n°17 est à l'étude et devrait paraître fin novembre. Les associations ont été contactées afin de faire parvenir à Jean-Frédéric GARNIER les articles qu'ils souhaitent publier.

Nouvelles technologies

Le maire informe qu'un ordinateur PC équipé de Windows XP, Word, Excel, Powerpoint et doté d'un écran plat, a été donné par une famille à la commune. Il est décidé que cette configuration sera destinée à l'équipement de la bibliothèque municipale afin de permettre aux personnes qui le désireront d'accéder à internet durant les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Restaurant scolaire

M. Franck LALU, dirigeant de Bourgogne Repas, a animé le mardi 18 octobre à 20h00 au Foyer Familial, une réunion à l'intention des parents, du personnel communal concerné et des élus, afin d'explicitier la formule de repas bio mise en œuvre depuis la rentrée scolaire. Seulement quatre familles sur 110 utilisant les services du restaurant scolaire étaient présentes. Cette réunion fut particulièrement intéressante et instructive.

Manifestations

La commémoration du 11 novembre se déroulera différemment des années précédentes avec à 10h45 le rendez vous fixé au cimetière, à 11h30 recueillement au monument aux Morts de Géanges suivi d'un vin d'honneur servi dans la salle des Perrelles, salle dans laquelle sera visible une exposition réalisée par les élèves de la classe de CM1/CM2.

Le repas des anciens offert par le CCAS aura lieu, comme prévu au calendrier des manifestations, le dimanche 6 novembre. Le nombre potentiel de personnes à inviter est de 135. A noter que 9 personnes nées en 1941 seront invitées pour la première fois. Ce repas revêtira un caractère exceptionnel puisqu'une invitée centenaire honorera ce repas par sa présence au dessert.

Les associations « Marchons Ensemble » et « Amicale des Deux Rives-Aînés Ruraux » ont transmis leur compte rendu moral et financier annuel.

Santé

Le conseil municipal est invité à se déplacer à Saint-Bonnet-de-Joux le samedi 5 novembre pour y visiter une maison médicale récemment ouverte, qui regroupe en un même lieu plusieurs professionnels de la santé.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Forêt communale

Suite à la proposition de l'ONF concernant l'inscription à l'état d'assiette des coupes 8, 9, 10, 11, 12, le conseil municipal délibère sur l'assiette de coupe 2012/2013. Le tirage des affouages aura lieu le jeudi 10 novembre de 18h00 à 19h30 au Foyer Familial, il concerne 50 affouagistes. 34 lots d'affouages seront attribués dans les coupons 9 et 10 des « Trembleaux » en face de l'ancienne maison forestière, 4 lots seront attribués dans le coupon I des « Queurles » et 12 lots seront attribués dans les coupons 26, 27, 28 aux « Champs Faudots »

Toutes les têtes de chênes ont été retenues, soit environ 260 stères. La commune n'ayant plus à ce jour de bois à proposer, les personnes souhaitant façonner du bois sur pied devront s'adresser à l'ONF, la mairie pourra communiquer les coordonnées du technicien forestier.